

Saint Jorioz

MAGAZINE MUNICIPAL N°43 | HIVER 2025

TRAVAUX

Les services municipaux installés
dans leurs locaux provisoires
Page 11

ZOOM

Du côté des enfants !
Page 16

VIE DE LA COMMUNE

Recensement de la population
Page 23



**Nous contacter :**

Tel : 06.88.96.19.84

Email : las.electricite@gmail.com

Site internet : <https://las-photovoltaïque.com>

Adresse : 146 route de Marchevaz 74410 SAINT JORIOZ

[l.a.s_elec_photovoltaïque](https://www.instagram.com/l.a.s_elec_photovoltaïque)

[las electricite](https://www.facebook.com/las.electricite)

- ÉLECTRICITÉ
- PHOTOVOLTAÏQUE - BATTERIE VIRTUELLE OU PHYSIQUE
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE

**LAMY VISION**
OPTICIEN

Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h30 à 19h

15 chemin des Talmeliers
74410 Saint-Jorioz
04 50 68 97 97
www.lamyvision.fr

**BOSS**
EYEWEAR

EXPERTISE • PROXIMITÉ • PRIX JUSTES
QUALITÉ DE SERVICE • FABRICATION
FRANÇAISE* • CONSEILS PERSONNALISÉS
HAUTE TECHNICITÉ DES PRODUITS

*sur certains de nos produits



07 68 67 68 56

CHARVIN PLOMBERIE
SANITAIRE • DEPANNAGE • RENOVATION • CHAUFFAGE

Michaël CHARVIN - charvinplomberie@gmail.com
1335 Route de la Croix Blanche - 74410 Saint-Eustache

A votre service
Michaël Charvin

**LAMY AUDITION**
AUDIOPROTHÉSISTE

RETRouvez
LE PLAISIR
DE BIEN
ENTENDRE

**SOLUTIONS AUDITIVES**
100% REMBOURSÉES*

RESTE À CHARGE 0€

SAINT-JORIOZ 04 50 45 15 81

137 ROUTE DE L'ÉGLISE LAMYAUDITION.FR

* APPLICABLE SUR LES AIDES AUDITIVES DE CLASSE 1 RÉFÉRENÇÉES SOUS RÉSERVE D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RESPONSABLE.
VOIR CONDITIONS EN CENTRE.



Cloélec 137 route des marais St Jorioz tel 04 50 600 300





ÉDITO

En cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même souhaitons vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'épanouissement pour vous ainsi que pour tous vos proches.

La fin de l'année 2025 a été marquée par la disparition de deux personnalités locales, Georges Pacquetet, notre Maire de 1977 à 1991 puis de 2001 à 2008, et Pierre Hérisson, ancien Maire de Sevrier et ancien Sénateur représentant la Haute-Savoie pendant près de vingt ans. Ils ont consacré l'essentiel de leur vie publique et professionnelle à notre territoire. Georges Pacquetet a été un acteur majeur du développement de notre commune et nous a laissé un véritable héritage en termes d'aménagement et de protection de notre cadre de vie.

Ces deux hommes ont travaillé ensemble dans le cadre de notre intercommunalité, notamment pour la gestion et la préservation du lac. Leur engagement au service de la collectivité restera un exemple. Nos pensées vont à leur épouse et à leur famille.

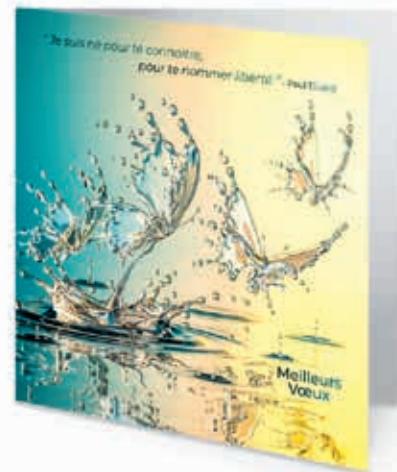
Malgré un contexte national et international difficile, que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre nous une année d'optimisme et d'espérance partagée, une espérance de paix et de liberté.

Bonne année.

Michel BEAL,
votre Maire

« Je suis né pour te connaître,
pour te nommer liberté »

Paul Eluard



Bulletin d'informations municipales N° 43
Hiver 2025 / Dépôt légal mai 2001

Tirage 3 850 exemplaires

Responsable de la publication : Michel Beal

Conception et rédaction : Service communication

Crédit photos : Service communication, associations de la commune (Ciné Laudon, Les Fous du Volley, Le Sou des écoles, Musée de Pays du Laudon et Skicool), François Caby, Henriette El Hage, Carole Gardet, Frédéric Gonda, Stéphanie Levy, Kamila Moriset, Rose-Marie Sorce, Valérie Hérisson, Grand Annecy, Mairie de Sevrier, SCoT du Bassin Annecien et Graphicaénor

Illustrations : © Get illustrations - Unsplash, © Freepicks • Photo agenda : © AdobeStock

Réalisation : valerienet.com

Impression : ICA - Imprimerie Courand et Associés | www.imprimerie-ica.com

SOMMAIRE

EN BREF	4
TRAVAUX	11
ZOOM	16
ENVIRONNEMENT	18
VIE DE LA COMMUNE	22
ACTIONS INTERCOMMUNALES	24
AGENDA	27



HONORER LA MÉMOIRE, TRANSMETTRE DES VALEURS

Les cérémonies de commémoration rappellent à chacun le prix de la liberté et le courage de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la défendre. Ces moments de recueillement collectif réunissant officiels, anciens combattants, militaires, représentants de la police et des secours, musiciens et habitants du territoire sont importants pour honorer la mémoire des disparus et transmettre aux plus jeunes le sens du devoir et de la solidarité.

Comme chaque année, plusieurs cérémonies de commémoration ont eu lieu sur la commune au cours du second semestre 2025 :

- le lundi 14 juillet à l'occasion de la Fête Nationale,
- le vendredi 18 juillet en mémoire du résistant Pierre Lamy,
- le mardi 11 novembre pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale.



DÉPART EN RETRAITE DE JOËL JAMAR

Après plus de 28 ans au service de la commune, Joël Jamar, agent des services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite en octobre dernier. Arrivé le 16 juin 1997, il a marqué l'équipe par son professionnalisme, sa disponibilité et son sens du service public.

Nous lui adressons tous nos remerciements pour son engagement et lui souhaitons une retraite épanouissante. Il a été remplacé par Loïc Cadoux, chaleureusement accueilli au sein de la collectivité en septembre dernier.



LA CLASSE "DÉFENSE ET CITOYENNETÉ" À NOUVEAU RÉCOMPENSÉE !

Après avoir obtenu le 1^{er} prix du "Concours National de la Résistance et de la Déportation", les 12 élèves de 3^e de la section "Défense et Citoyenneté" du Collège Jean Monnet ont eu l'honneur de se voir décerner le 1^{er} prix de la "Mémoire Citoyenne" le 24 juin 2025. Cette récompense leur a été attribuée par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) pour la réalisation de leur podcast radio sur la tragédie de Saint-Eustache, réalisé avec l'aide de leurs enseignants, M. Chaussimier et Mme Pifarré, ainsi que les équipes de Bonlieu. Ce travail de mémoire émouvant et exemplaire a été salué par les représentants de l'ANMONM, du Souvenir Français, de l'Association des Enfants de Déportés, du Rectorat de Grenoble et des communes de l'Entente.



Un engagement de territoire !

À la rentrée, la section a également rendu visite au 27^e Bataillon des Chasseurs Alpins pour une journée d'immersion : découverte du site, test de matériel, etc.

UN DÉBUT D'ÉTÉ TOUT EN MUSIQUE !



Le samedi 21 juin 2025, le Parc Vagnard a vibré au rythme de la "Fête de la musique" organisée par la commune.

De 15h30 à plus de minuit, les groupes et artistes locaux se sont succédés sur scène : Centre de Pratique Musicale du Lac, La Françoise, Parazik, Secousses, Nicolas Capony, Little Big Band, Stoors, The 5 Sides et The Duck Fleas. Du jazz au rock, en passant par la pop et le funk ou encore la musique classique, les habitants ont pu profiter d'une programmation variée ! Grâce à la Batterie Fanfare et aux Fous du Volley, il a été possible de se restaurer sur place jusqu'en fin de soirée.

UNE SOIRÉE MUSICALE ET LUMINEUSE !

À l'occasion de la Fête Nationale, la commune a organisé une soirée avec concert et feu d'artifice le 13 juillet dernier à l'Esplanade. Le groupe Mirage a ouvert les festivités en reprenant les grands classiques de la variété française pour faire danser le public. À la tombée de la nuit, le traditionnel feu d'artifice a illuminé le ciel et le lac pour le plus grand plaisir des enfants... et des plus grands !



UN CONCERT EN HOMMAGE À SAINTE-CÉCILE



À l'occasion de la Sainte-Cécile, les ensembles de pratique amateur du Centre de Pratique Musicale du Lac se sont produits à l'Espace Augustine Coutin le samedi 15 novembre. Chanteurs et musiciens de la Batterie Fanfare, du Chœur de Sevrier et de l'Orchestre d'Harmonie de Sevrier ont uni leurs talents pour un programme riche et éclectique en l'honneur de la patronne des musiciens.

UNE FIN D'ANNÉE ENTRE SPECTACLE ET CINÉMA

Cet automne, 3 rendez-vous culturels ont eu lieu sur la commune :

- le lancement du 1^{er} cycle thématique du Ciné Laudon avec la projection de 5 films qui ont marqué l'histoire du cinéma,
- la représentation de la pièce de théâtre *L'Art du couple*, organisée par la commune, qui a rassemblé 242 spectateurs à l'Espace Augustine Coutin,
- le show *Hommage à Dalida* qui a permis aux 255 spectateurs de retrouver la diva le temps d'une soirée grâce à l'artiste Sandy Sims et ses 110 costumes.



UN WEEK-END ENTIER DÉDIÉ AU PATRIMOINE !

Du 20 au 21 septembre 2025, les "Journées Européennes du Patrimoine" ont une nouvelle fois permis de découvrir toutes les richesses de notre patrimoine local. À l'occasion de cette 42^e édition :

- le Ciné Laudon a fait salle comble le samedi soir pour sa séance *Patrimoine du Lac* avec la projection de 7 courts-métrages réalisés par le Caméra Club d'Annecy (CCA), suivi d'un temps d'échange.
- le Musée de Pays a exceptionnellement ouvert ses portes au public le dimanche après-midi pour des visites commentées permettant de découvrir la vie d'autrefois dans la vallée du Laudon.
- les Vieux Safrans, association nouvellement installée sur la commune, ont organisé des animations autour du patrimoine nautique sur les deux jours. Au programme : exposition de bateaux anciens, ateliers de restauration et présentation de l'activité matelotage.



Séance au Ciné Laudon



Ouverture du Musée de Pays



DES BATEAUX D'HIER AVEC DES PASSIONNÉS D'AUJOURD'HUI

Crée en 1987, l'association des Vieux Safrans œuvre pour la préservation des bateaux anciens. Elle compte actuellement une centaine de membres passionnés et plus de 50 embarcations. Régulièrement, elle organise des manifestations pour transmettre aux nouvelles générations la mémoire du patrimoine maritime.

D'INFOS

vieuxsafrans.annecy@gmail.com

www.vieuxsafrans.com



LES ASSOCIATIONS ET LE TERROIR MIS À L'HONNEUR POUR LA FÊTE DU PAYS DU LAUDON



L'Espace Augustine Coutin a accueilli la traditionnelle "Fête du Pays du Laudon", moment fort de la vie locale dédié aux associations et au terroir, le dimanche 14 septembre. Comme chaque année, les habitants ont pu :

- échanger avec les structures associatives et découvrir les activités sportives, culturelles et solidaires,
- apprécier les produits et savoir-faire artisanaux locaux grâce aux nombreux stands (fromages, miel, poterie, etc.),
- participer aux animations nature proposées par l'Union des Forestiers Privés 74 et ASTER-CEN 74,
- profiter de temps musicaux grâce à la Batterie Fanfare et La Bande à Bab,
- partager des moments conviviaux à la buvette tenue par le Comité des Fêtes et lors des 2 repas organisés par les Vétérans de l'AS Lac Bleu et les Jeunes Agriculteurs des Vallées du Lac.



En raison de la crise sanitaire bovine, les animaux n'ont pas pu être présents à la fête cette année.

SOLAL : PLUS DE 30 ANS D'ENGAGEMENT SOCIAL ET LOCAL



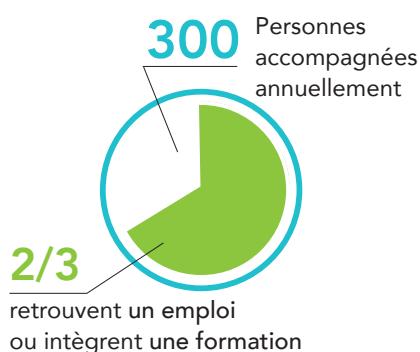
Ancrée dans le bassin annécien depuis 1991, l'association SOLAL offre un accompagnement à des personnes en transition professionnelle. Elle propose des solutions de recrutement pour les particuliers, les collectivités et les acteurs économiques. Elle dispose de 8 points d'accueil, dont le plus proche est situé à Faverges, et d'une équipe de 10 personnes qui collaborent au quotidien avec plus d'une vingtaine de collectivités, une cinquantaine d'acteurs économiques (entreprises, professions libérales, associations, etc.) et une centaine de particuliers.

En plaçant l'humain au cœur de ses actions, l'association s'investit aujourd'hui dans 3 activités principales :

Un service de recrutement via la mise à disposition de personnel

En mettant en relation des personnes en recherche d'emploi et des recruteurs, l'association agit comme :

- un tremplin vers l'emploi, via des missions dans différents secteurs d'aide à la personne (ménage, bricolage, espaces verts et manutention) permettant de renouer progressivement avec le monde du travail,
- une opportunité, pour les particuliers et les professionnels, de donner du sens à leur embauche en liant efficacité économique et innovation sociale.



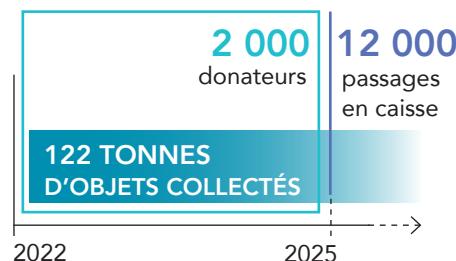
Vous cherchez un emploi pour reprendre une activité à votre rythme ? Besoin d'une aide au quotidien ? Vous souhaitez recruter autrement ?

Contactez l'antenne de Faverges :

06 34 06 46 42
faverges@solal.org

Une boutique solidaire de seconde main : "Le Galta"

L'association collecte des objets grâce à des dons (textile, mobilier et jouets) puis les valorise, les remet en état ou les recycle pour les revendre ensuite à prix accessibles dans sa boutique située à Giez. Ce commerce de seconde main permet de promouvoir l'économie circulaire, de créer des emplois d'insertion et de donner une seconde vie aux biens.



Vous voulez donner du sens à vos achats ? Besoin de matériel à petit prix ? Vous avez à cœur de soutenir un projet associatif en donnant vos objets au lieu de les jeter ?

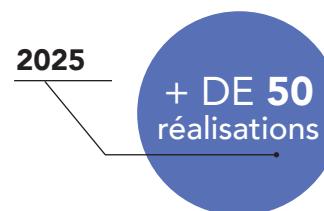
POINTS DE COLLECTES :

- **Rendez-vous au "Galta" :**
786 Route du Pont Laffin
74210 Giez
Mardi : 14h30 - 18h30
Mercredi > samedi : 10h30 - 18h30
- **Conteneur en déchèterie de Saint-Jorioz :** nos équipes viendront récupérer vos dons.

09 62 68 19 08
legalta@solal.org
legaltastore boutiquelegalta

Un service de débarras responsable

L'association dispose d'un service à domicile de collecte et d'évacuation d'objets encombrants ou inutilisés dans le respect de l'environnement et des circuits de réemploi possibles. Les objets collectés pouvant être restaurés ou recyclés sont redirigés vers "Le Galta" et ceux non réutilisables sont orientés en déchèterie.



Vous souhaitez vider un appartement ? Vous n'avez pas le temps de vous en occuper ? Vous cherchez une solution clef en main ?

Faites appel à "Solal Débarras" :

07 86 70 92 45
debarris@solal.org

Plus d'informations sur l'association
www.solal.org



LES AÎNÉS EN FÊTE !

330 participants ont répondu présent au traditionnel repas des aînés qui s'est tenu le dimanche 12 octobre 2025 à l'Espace Augustine Coutin. Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, il représente un temps de rencontre festif permettant de renforcer les liens entre seniors et rompre l'isolement. Après un repas partagé, "Mick et ses Boys" ont fait danser les participants toute l'après-midi. Cette année, la France était mise à l'honneur et la salle décorée par les membres de la commission sociale et les élèves des grandes sections de maternelle qui avaient dessiné une fresque pour l'occasion.

HOMMAGE À GEORGES PACQUETET ET PIERRE HÉRISSON

Les décès de Georges Pacquetet, le 18 octobre, et de Pierre Hérisson, le 21 novembre, ont profondément attristé l'ensemble des habitants du territoire. Hommes de terrain et de cœur, ils ont marqué durablement la vie locale par leur engagement et leur attachement à Saint-Jorioz.

Maire honoraire et maire de la commune de 1977 à 1991 et de 2001 à 2008, Georges Pacquetet a été très actif professionnellement. Professeur, puis Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, il est devenu Directeur de l'Agence touristique départementale et a terminé sa carrière en tant que Directeur adjoint des services du Département de la Haute-Savoie. Également très engagé dans la vie associative, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé d'Or de la "Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif" et lauréat du "Grand Prix du CDOS".

Figure marquante de la vie politique nationale, Pierre Hérisson a consacré sa carrière à notre territoire : Maire de Sevrier de 1983 à 2008, Président du SILA pendant près de 20 ans, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes puis Député et enfin Sénateur de la Haute-Savoie de 1995 à 2014. En janvier 2025, il avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Maire, le Conseil municipal et l'ensemble du personnel communal tiennent à exprimer tout leur soutien aux 2 familles et à l'ensemble de leurs proches dans cette épreuve.



Georges Pacquetet



Pierre Hérisson

NOUVEL ENTREPRENEUR



ROSELIÈRES
ACADEMY
Espace Formation & Réception

contact@roselièresacademy.com
04 50 33 99 66
www.roselièresacademy.fr
219 route de la Chapelle du Puy
74410 SAINT JORIOZ

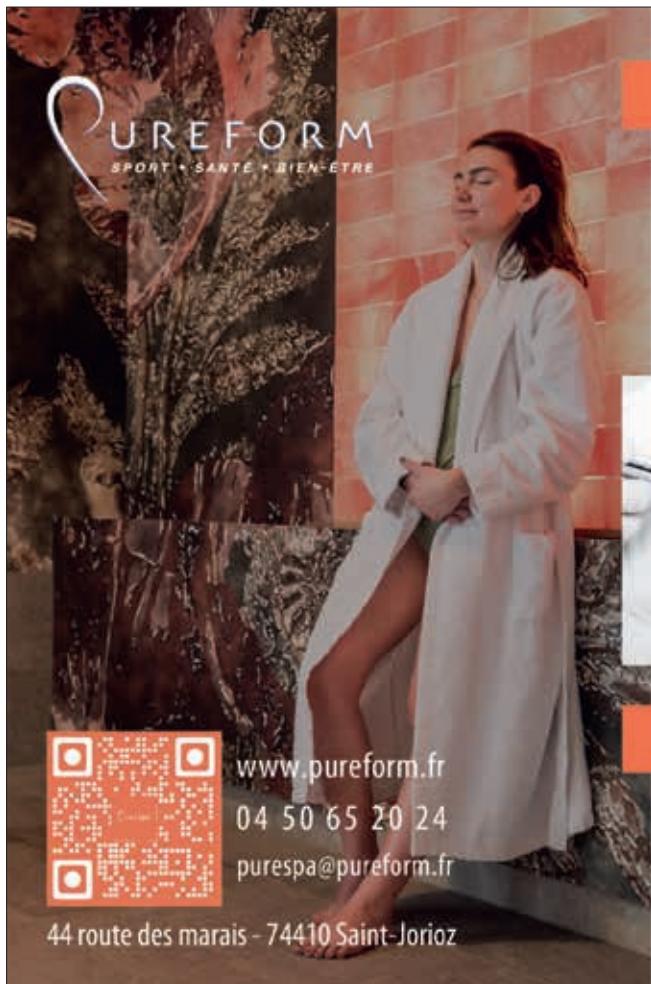
RPB



BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Livraison-Pompage-Chape liquide

77 impasse des Marais 74410 SAINT JORIOZ
Tél : 04 50 68 57 86
commercial-rpb@charvin.fr



PUREFORM
SPORT • SANTE • BIEN-ETRE

www.pureform.fr
04 50 65 20 24
purespa@pureform.fr

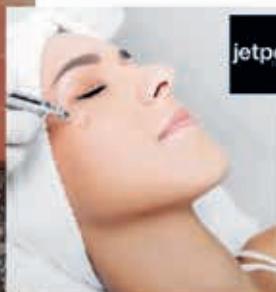
44 route des marais - 74410 Saint-Jorioz

EXPERTISE SILHOUETTE LPG



LPG RESCULPTE VOTRE SILHOUETTE

Soins minceur sur mesure
à partir de 60€



EXPERTISE ANTI-AGE JET PEEL

LA REVITALISATION SANS AIGUILLE NI INJECTION

Soins ciblés rides, ridules, imperfections
à partir de 89€

EXPERTISE RELAXATION

ESPACE DÉTENTE

Hammam, jacuzzi, sauna, mur de sel de l'Himalaya
19€ pour 120min



ANNECY 04.50.52.92.84



R M O D E COIFFURE

St JORIOZ 04.50.68.68.47



OS FERREIRAS
ENTREPRISE DE NETTOYAGE

DIKO SERVICES

os-ferreiras-nettoyage.com
contact@os-ferreiras.com
07 83 96 61 69



Xavier GUILLAUD-BATAILLE
NOTAIRE

04.50.23.11.00
office@xgb.notaires.fr
www.guillaudbataille-saintjorioz.notaires.fr

80 H Route du Port
74410 Saint-Jorioz

Charpente-Couverture-Zinguerie-Isolation

SARL BONNET VAGNARD

06.47.25.69.16

Laurent Bonnet

charpentebonnet@orange.fr

385 route du Lanfonnet 74410 St-Jorioz



20 ANS EN BEAUTÉ POUR LES FOUS DU VOLLEY

Au cours de la saison 2024-2025, Les Fous du Volley ont célébré leurs 20 ans d'existence : une étape importante dans la vie du club, marquée par de bons résultats sportifs et son fameux "Go go Saint-Jo" ! En effet, pour la 1^{re} fois, 2 équipes ont été engagées en Championnat départemental regroupant la Savoie et la Haute-Savoie :

- l'équipe féminine s'est illustrée à la 5^e place ;
- l'équipe masculine a été sacrée championne départementale puis s'est classée 6^e au niveau élite régional.

Et 4 jeunes du club ont d'ailleurs brillé en compétition UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) en décrochant la 9^e place de la Coupe de France avec le lycée Gabriel Fauré d'Annecy.

En parallèle, 3 équipes adultes ont participé au Championnat départemental FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Fort de cette belle dynamique, de cette nouvelle génération enthousiaste et de l'ouverture de l'extension du gymnase intercommunal, le club a mis en place 3 nouvelles sections jeunes à partir de 7 ans en 2025-2026. Pour cette saison, souhaitons bonne chance aux 3 équipes adultes engagées en FSGT ainsi qu'aux 2 équipes juniors inscrites en Fédération Française de Volley-ball !

lesfousduvolley@laposte.net

[lesfousduvolley](https://www.facebook.com/lesfousduvolley) [lesfousduvolley](https://www.instagram.com/lesfousduvolley/)



L'EXTENSION DU GYMNAZIE DÉSORMAIS OUVERTE AUX SPORTIFS !



Inaugurée en juillet, l'extension du gymnase intercommunal a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de septembre. 10 structures ont déjà ainsi pris leurs marques dans ce nouvel équipement qui permet désormais d'accueillir des compétitions (Adel Judo, Badminton Club, Escalac, Espace d'Animation du Laudon, Judo Semnoz, Les Chamois du Lac, Les Dahuts du Lac, Les Fous du Volley et Union Club Basket) ainsi que le collège. Au total, ce sont plus de 1 345 membres inscrits à 14 activités sportives : badminton, basket-ball, boxe, course à pied, escalade, floorball, handball, judo, jujitsu, karaté, préparation physique générale, self-défense, taiso et volley-ball.

En parallèle, les travaux de réhabilitation de la partie ancienne du gymnase ont bien avancé : gros œuvre, pose de menuiseries extérieures, isolation extérieure, etc. La réouverture est prévue au second trimestre 2026.

SKICOOL, LA PASSION DU SKI DEPUIS 60 ANS

Le club de ski "Skicool" a soufflé ses 60 bougies ! Un bel anniversaire qui témoigne de la vitalité de cette association emblématique de Saint-Jorioz et Sevrier. Elle a su transmettre, à plusieurs générations de skieurs, la passion de la glisse et l'esprit montagne. À l'occasion de leur assemblée générale, le 24 octobre dernier, un moment convivial a été organisé dans un esprit sportif et familial.

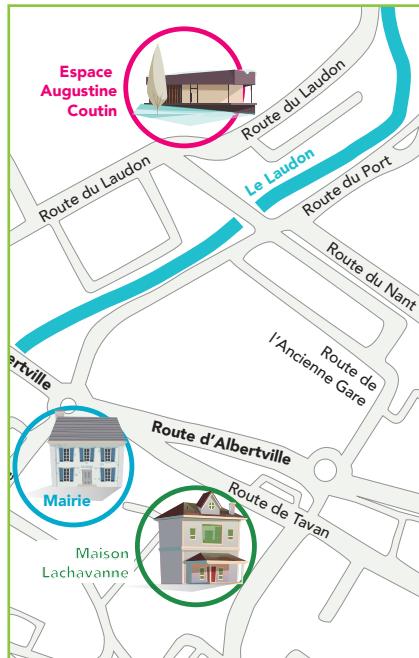
06 89 84 72 12 / 06 77 62 15 88

skicool74@gmail.com <https://skicool.clubffs.fr>

[SkicoolSaintJoriozSevrier](https://www.facebook.com/SkicoolSaintJoriozSevrier)

LES SERVICES MUNICIPAUX INSTALLÉS DANS LEURS LOCAUX PROVISOIRES

En décembre dernier, les services municipaux ont emménagé dans leurs nouveaux locaux et vous accueillent sur 2 sites, le temps des travaux de réhabilitation et d'extension de la nouvelle mairie :



Ayant nécessité 5 mois de travaux et 424 200 € HT d'investissement, ce déménagement a pour objectif :

- d'assurer la continuité du service public durant les travaux qui débuteront au printemps pour une durée prévisionnelle de 2 ans,
- de sécuriser de manière optimale le bâtiment de l'ancienne mairie en permettant aux entreprises d'intervenir en site inoccupé,
- de permettre une utilisation durable des locaux de la maison Lachavanne qui seront ensuite affectés en partie à la police municipale.

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU CINÉMA

Dès le mois de février, des travaux permettront d'améliorer les performances énergétiques et acoustiques du bâtiment accueillant le "Ciné Laudon" :

- installation d'une pompe à chaleur réversible, plus efficace et moins bruyante, pour optimiser le chauffage et la ventilation de la salle de projection,
- remplacement de l'isolation des combles afin de réduire à la fois les pertes de chaleur en hiver, la surchauffe en été et les nuisances sonores.

Le chantier durera environ 1 mois pendant lesquels le cinéma sera fermé au public. Il a bénéficié du soutien financier du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) à hauteur de 21 340 €.

MAISON DE SANTÉ

Le commencement des travaux est envisagé en ce début d'année pour une durée de 18 mois.



RÉFLECTION DE LA ROUTE DE LA TUILERIE



Engagés en décembre 2024, les travaux de la route de la Tuilerie se sont achevés en cette fin d'année. Menés en parallèle par la commune, le Syane et le Grand Annecy, ils ont permis un réaménagement global de la voirie d'un point de vue :

Sécurité :

Création d'un cheminement piéton pour sécuriser les déplacements et réduction de la largeur de voirie avec création de 4 écluses pour ralentir la vitesse des voitures ;

Esthétique :

Enfouissement des réseaux secs (électriques / télécom / fibre / éclairage) permettant de protéger les installations tout en réduisant l'impact visuel et aménagement des abords pour embellir la rue ;

Environnemental :

Mise en place d'un réseau d'eaux pluviales pour permettre l'infiltration des eaux collectées et renouvellement de la conduite d'eau potable pour garantir le service public d'alimentation en eau.



ROUTE DE LA TIRE : PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT PRÉSENTÉ

Les études pour le réaménagement de la route de la Tire ont été lancées. À l'image du chantier route de la Tuilerie, l'objectif est de permettre de sécuriser les déplacements, d'enfouir les réseaux et d'optimiser la gestion des eaux pluviales. Une réunion publique a eu lieu le 25 novembre dernier afin de présenter aux riverains le projet (soumis à déclaration d'utilité publique), qui devrait débuter en 2028. Cet aménagement se réalisera en cohérence avec la sécurisation de l'accès cyclable route des Noisetiers et chemin des Morilles pour rejoindre le nouveau passage souterrain du collège.

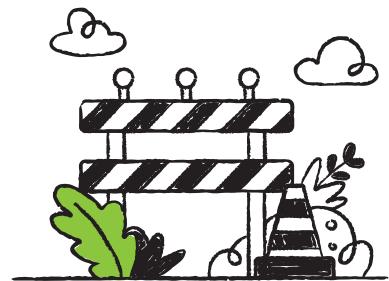


2 NOUVEAUX ARRÊTS DE CAR POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES ÉCOLIERS

En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie et l'agglomération du Grand Annecy et afin d'améliorer la sécurité des déplacements lors du ramassage scolaire, la commune :

- a créé un arrêt de bus supplémentaire au niveau de la route de la Magne en octobre dernier,
- travaille à la mise en place d'un nouvel arrêt de car au croisement avec les routes de la Côte et du Col de Leschaux. Cet aménagement a pour objectif de sécuriser l'attente et la traversée des enfants, notamment ceux venant du chemin des Gardes, grâce à la création d'un plateau surélevé visant à faire ralentir la circulation au niveau de la RD 912.

En parallèle, un arrêt supplémentaire grand public sera desservi route d'Epagny par la ligne régulière de transport en commun Sibra 15B dans le sens Sevrier / Duingt.



445 Route des Marais - 74410 Saint Jorioz
Tél : 04 57 09 21 63
Email : avauto.carrosserie@gmail.com

CONSTRUCTION BOIS
VALENTI
nous fabiquons votre maison
NOUS RECRUTONS
VALENTI CHARPENTE

VALENTI Marc
06 10 49 30 21
04 50 44 41 71

355 route du Lanfonnet
ZA de la tuillerie
charpentevalenti@gmail.com

ANNECY **MÉCA PLAISANCE**
CONCESSIONNAIRE
HONDA MARINE  **YAMAHA**
Ranieri
SAINT-JORIOZ - LAC D'ANNECY

ENTRETIEN
RÉPARATION
GARDIENNAGE

347 Route des Chapelles - 74410 Saint-Jorioz
06 20 28 15 66
contact@annecymecaplaissance.fr
Annecymecaplaissance.fr

INSTALLATEUR  **AGRÉÉ**
ETHABOX
MARINE GREEN POWER



SIKOO
marine solutions

Travaux subaquatiques
Travaux fluviaux et portuaires
Aménagements paysagers et protections de berges

113, Allée du Soleil-ZAE des Fontanettes
74320 SEVRIER
Tel . 33(0)450 053 727—contact@sikoomarine.com

visit us at
sikoomarine.com

 **charvin**
peinture


QUALIBAT
Votre label de fiabilité

Cloisons
Plafonds
Isolation
Peintures
Revêtements
Façades
Isolation par l'extérieur

04 50 68 52 76
343 route du Villard - 74410 Saint-Jorioz
www.charvin-peinture.com

TAXIS
du Lac

Taxis n°1 SAINT-JORIOZ . Taxis n°1 SAINT-EUSTACHE
Tél. 06 60 89 51 96
203 route du Lanfonnet . 74410 SAINT-JORIOZ . www.taxi-du-lac-saint-jorioz.fr
7 jours/7 . Aéroports . Gares . Excursions . Transport malades assis . Conventionné Sécurité Sociale

LA TRAVERSÉE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE SÉCURISÉE !

Depuis la rentrée scolaire, le nouveau souterrain sous la RD 1 508, à hauteur du collège, est ouvert à la circulation des piétons et des cyclistes. Initié en décembre 2024 par le Grand Annecy, en collaboration avec la commune, cet aménagement permet dorénavant une traversée entièrement sécurisée de cet axe routier très fréquenté. Il s'inscrit également dans la continuité de la voie verte et de son élargissement.

En parallèle, afin d'assurer une liaison douce cohérente et de sécuriser les déplacements vers le centre-ville de la commune :

- la passerelle des Écoliers a été élargie,
- le passage des Écoliers a été réaménagé en un espace partagé limité à 10 km/h donnant priorité aux piétons,
- un plateau ralentisseur a été créé route de l'Église.



AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA CRÈCHE



L'équipe du multi-accueil "Les Petits Lutins" s'est agrandie à la rentrée de septembre 2025 ! 3 nouveaux agents ont été recrutés : une infirmière à mi-temps, une éducatrice de jeunes enfants (EJE), une auxiliaire de puériculture.

En complément du renforcement de l'équipe, les travaux d'extension du multi-accueil ont commencé en décembre avec l'objectif de renforcer l'offre de garde proposée aux familles tout en améliorant les conditions de travail des professionnelles de la petite enfance.

Ce chantier d'une durée de 5 mois, dont le coût estimatif s'élève à 248 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre) a reçu le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie (96 000 €) et du Département de la Haute-Savoie (100 000 €). L'objectif est de réaménager les anciens locaux du Relais Petite Enfance, d'une superficie de 163 m², afin d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 12 places supplémentaires, destinées principalement aux enfants entre 10 et 18 mois. Une réorganisation complète des espaces est prévue avec la création de 2 dortoirs et de 1 biberonnerie.



POINT D'AVANCÉE SUR LE CENTRE-BOURG

Dans la continuité du développement du centre-bourg, un projet d'aménagement de la parcelle située entre la voie verte, la route du Port et le ruisseau du Nant du Villard est en cours.

Cet espace de près de 15 000 m² accueillera, à terme, un espace public paysager et plusieurs équipements de proximité destinés à renforcer l'attractivité du secteur :

- aménagement d'un parc,
- implantation d'une aire de jeux et d'un skatepark,
- création d'une Maison de la mobilité.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Atelier LD et Escale Architectes, cabinet ayant des références sérieuses en termes d'aménagement de parcs. Les travaux devraient commencer à l'automne 2026 pour une livraison prévue fin 2028. Répartis sur 3 exercices budgétaires, ils représentent une enveloppe prévisionnelle de 2,3 millions d'euros HT.

Cet aménagement s'inscrit en lien avec le projet d'élargissement de la voie verte, piloté par le SILA. Il permettra ainsi de concilier mobilité douce, cadre de vie et dynamisme local, tout en préservant les continuités paysagères entre le village et le lac.





Horizon Bois & Alu

TERRASSE & PERGOLA

N'hésitez plus !

22 Impasse des Dents de Lanfon
ZAE de la Tuilerie
74410 Saint-Jorioz
04 50 01 48 04

horizon-bois.net



SAVOYE

électricité

Artisan Electricien

- Electricité générale
- Climatisation réversible
- Borne de recharge

74410 SAINT-JORIOZ
07 45 00 55 90

TECHNOGENIA RALLONGE LA DURÉE DE VIE DES
PIÈCES MÉCANIQUES SOUMISES À USURE INTENSIVE
SUR LES 5 CONTINENTS



VOTRE AGENCE

SAINT-JORIOZ

Résidence Le Laudon - 54 Rte de l'Eglise
74410 Saint-Jorioz
Mardi et vendredi
8h30 - 12h30 / 13h45 - 17h45

04.50.77.64.16*

*Appel non surtaxé, coût selon opérateur

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

DU CÔTÉ DES ENFANTS !



Départ en retraite de Dominique Ozanne-Pauchard



Kermesse des écoles



Remise de chèque à Bruno Geoffroy



Bourse aux jouets



Vide-grenier

En septembre 2025, **564 élèves** ont fait leur rentrée dans les **2 écoles** de la commune : 195 en maternelle et 369 en élémentaire. Ils ont été répartis en **22 classes**, dont une ouverture en élémentaire. Et tout au long de l'année, ce sont **25 enseignants** qui assurent leur encadrement dont 8 nouvelles professeures des écoles.

Cette rentrée scolaire a été marquée par l'arrivée de Bruno Geoffroy au poste de directeur de l'École maternelle. Il succède à Dominique Ozanne-Pauchard, partie en retraite en juillet dernier après de nombreuses années d'engagement auprès des élèves. Au Village école, la direction reste assurée par Bruno Maybon.

Le Sou des écoles a proposé de nombreuses animations durant l'année : kermesse en juin, vide-grenier en septembre et bourse aux jouets en novembre. Rassemblant familles et bénévoles autour de jeux, stands et animations, chaque manifestation permet de récolter des fonds pour soutenir différents projets scolaires. À l'occasion de son assemblée générale le 2 octobre, l'association a remis un chèque de 5 714 € à l'école maternelle et un autre de 9 286 € à l'école primaire, soutenant ainsi les 2 établissements au prorata du nombre d'élèves. Un bel engagement qu'il convient de saluer !

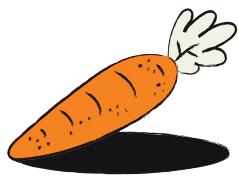
CHEZ "LES PETITS LUTINS"

En novembre, le multi-accueil a proposé aux enfants un parcours sensoriel éphémère : *La Forêt d'automne*. Encadrés par les professionnelles, par petits groupes, ils ont pu explorer les couleurs, les matières, les sons et les odeurs automnales. Observer, toucher, écouter et sentir : cette activité immersive a été pensée comme une véritable promenade des sens afin de stimuler leur curiosité naturelle et leur motricité.

Les enfants ont également pu assister à un spectacle musical pour profiter d'un moment de rêve et de poésie à la veille des fêtes de fin d'année.



CERTIFICATION ECOCERT, POUR UNE CANTINE DURABLE !



Le 16 octobre dernier, la cuisine centrale de la commune, qui assure la restauration des 2 établissements scolaires et de la crèche, a obtenu la labellisation Ecocert "En Cuisine" ! Elle compte désormais parmi les 3 200 structures certifiées en France.

Ce label national valorise les cantines qui s'engagent au quotidien pour une alimentation bio, locale et saine. Il s'appuie sur des critères exigeants, répartis en 3 niveaux d'engagement et symbolisés par l'obtention de "carottes". La commune a donc obtenu sa 1^{re} carotte après un travail en concertation avec les agents de cuisine et les élus.



Au quotidien, l'obtention du label se traduit par :

- l'utilisation de produits bio (20% au minimum par an), locaux et de saison ;
- un suivi rigoureux de la qualité des repas (composition des menus variée, plats faits maison, exclusion des OGM, etc.) ;
- une gestion écologique des pratiques quotidiennes (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets, éducation à l'alimentation durable, etc.).

La cantine s'engage ainsi à :

- garantir une alimentation de qualité aux enfants,
- soutenir les circuits courts,
- respecter l'équilibre nutritionnel,
- réduire les pertes alimentaires et les déchets,
- valoriser le travail de l'équipe de restauration qui prépare chaque jour plus de 560 repas, acheminés sur sites grâce à un véhicule électrique acquis par la commune à l'été 2024.

Le travail réalisé dans le cadre d'Ecocert "En Cuisine" a donc permis de proposer des repas de qualité accessibles à tous. Comme le souligne Wendy Manderrer, cheffe du restaurant scolaire : « L'obtention du label est une véritable reconnaissance pour l'ensemble du travail collectif fourni au quotidien par les agents de restauration au service d'une cantine plus responsable ! ». Un audit sera réalisé tous les 2 ans par l'organisme certifiant afin de permettre de pérenniser la démarche et de développer de nouvelles pratiques.

UNE PAUSE MÉRIDIENNE, DES ACTIVITÉS VARIÉES

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), mis en place en 2022 pour une durée initiale de 4 ans, des activités périscolaires encadrées sont proposées sur le temps de repas à l'école.

Les enfants ont ainsi accès à des animations variées permettant leur épanouissement personnel, le mieux "vivre ensemble" et rendant plus ludique ce moment de pause méridienne.

Chaque midi, durant toute la période scolaire, plusieurs activités sont proposées aux élèves de maternelle et d'élémentaire :

- créatives : pour développer les compétences artistiques et renforcer la confiance en soi (dessin, théâtre, bracelets brésiliens, scoubidous, perles à repasser, etc.),
- culturelles : pour développer la concentration et favoriser les échanges (jeux de société, échecs, histoire contée, etc.),
- sportives : pour sensibiliser aux valeurs du sport, à l'esprit d'équipe et apprendre à gérer ses émotions (judo, tennis, basket, football, vélo, jeux de ballons, danse, etc.).

Ces activités sont encadrées par :

- les animateurs mis à disposition de l'Espace d'Animation du Laudon (4 en maternelle et 4 en élémentaire) et Gilles Amchart, enseignant artistique au foyer,
- les intervenants des associations locales : Judo Club de Sevrier et Tennis Club de Saint-Jorioz.

Un budget d'environ 55 000 € est dédié à cet encadrement (dont 40 000 € de mise à disposition des animateurs par l'Espace d'Animation du Laudon et 15 000 € pour les intervenants dans le cadre du PEDT), au service du bien-être des élèves et d'un accès à des activités éducatives et sportives qu'ils n'auraient pas toujours eu l'occasion de découvrir en dehors de l'école.



LA DÉMARCHE “ABC” : DÉCOUVRIR ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Pendant 2 ans, tout comme 13 autres communes du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNR), Saint-Jorioz a pris part à la démarche de l’Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), financée par l’Office Français de la Biodiversité et la commune.

Rappelons les objectifs principaux de cette démarche :

- observer et réaliser un inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels de la commune, afin de mettre en place des actions concrètes de préservation et de valorisation de la biodiversité locale.
- sensibiliser les habitants, et notamment les plus jeunes, pour qu’ils découvrent, comprennent et respectent les richesses vivantes (animales et végétales) avec lesquelles nous cohabitons.

En amont de l’ABC, la commune était connue pour la diversité de ses reptiles, ses milieux humides protégés tels que son Marais de l’Enfer ou ses Roselières, sauvées de l’urbanisation il y a plusieurs décennies. Par ailleurs, des précautions ont permis de préserver, par exemple, la nidification de la Rousserolle effarvate (en zone humide) et des petites chouettes de montagne (en forêt).

En 2024 et 2025, afin d’étudier la biodiversité des zones humides du village, des milieux agricoles et des forêts, des observations ont été réalisées en collaboration avec le PNR.

Elles ont permis de mettre à jour :

- l’existence de bâtiments clés pour la nidification des hirondelles et des martinets,
- la présence de nombreux nids de muscardins dans les haies et ronciers,
- la cohabitation du lynx et du chat forestier en forêt,
- l’absence de la chouette effraie,
- la faible occupation du bâti privé par les colonies de chauves-souris,
- la situation dégradée des ripisylves en zone urbanisée le long du Laudon, en partant du centre village jusqu’au lac.

12 505 OBSERVATIONS

199
espèces
d’oiseaux



185
Espèces
de plantes

7
espèces de poissons



9
espèces de reptiles

51
espèces de
mammifères



En parallèle, dans le même espace-temps, plusieurs actions pédagogiques ont eu lieu sur la commune :

- animations nature pour partir à la découverte des Roselières, du Marais de l’Enfer, hirondelles et martinets, ripisylves, etc. ;
- une journée d’échange en conférence et sur site avec les experts pour se familiariser avec le muscardin ;
- un stand d’information à la Fête du Pays du Laudon pour communiquer, faire “la promotion” de l’initiative ABC et recueillir les coordonnées de sympathisants sensibilisés par ce sujet qui nous concerne tous ;
- un projet scolaire mené avec 4 classes de CE1 pour susciter l’attention des plus jeunes au respect du patrimoine naturel ;
- une soirée de bilan avec concertation pour présenter les résultats obtenus, identifier les attentes et faire émerger des idées en faveur de l’environnement.



Adressés à tous les habitants de la commune, ces rendez-vous ont permis à une soixantaine de personnes de prendre part à l’ABC durant ces 2 années écoulées. La démarche sera poursuie et enrichie par la mise en application des enseignements qui ont été évoqués :

- renforcer la diversité des milieux agricoles et des forêts (favoriser les prairies fleuries, conserver les vieux arbres en bonne santé, etc.),
- préserver les milieux humides (renaturer le Laudon, réguler la navigation des bateaux à moteur autour des roselières, etc.),
- favoriser le potentiel d’accueil de la biodiversité dans les zones urbanisées (végétaliser les espaces, installer des nichoirs, etc.),
- poursuivre la mobilisation citoyenne (organiser des ateliers nature, continuer la sensibilisation dans le cadre scolaire, etc.).





La pépinière Charvin

SÉLECTION D'ARBRES
& MOBILIER D'EXTÉRIEUR

Découvrez notre sélection
de mobilier d'extérieur

Chemin de la Mine 74410 St-Jorioz
04 50 68 67 63 – lapecinierecharvin.com – [@la_pepiniere_charvin](https://www.instagram.com/la_pepiniere_charvin)

SUPER U St Jorioz

FORD TRANSIT CUSTOM
9 PLACES - Boîte automatique

04 50 68 61 50

Livraison à domicile en partenariat avec SHOPOPOP

U DRIVE
coursesu.com

Une Propreté en Toute Tranquillité !!

- Hydrocurage réseaux eaux usées et pluviales
- Fosse septique et bac à graisse
- Balayage de voirie
- Inspection vidéo des réseaux
- Test étanchéité

Tél: 04 50 68 67 37 / Port: 06 77 26 83 55
Email: decarrozassainissement@orange.fr

313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz

VIE & VERANDA

Véranda | Véranda bois | Extension

Agences de Sillingy-Epagny & Doussard
04 50 45 94 84 - vie-veranda.com

LE VÉLO, ALLIÉ DE NOTRE QUOTIDIEN

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité en septembre dernier, les communes de Saint-Jorioz et Sevrier ont organisé la 9^e édition de l'opération "Au boulot, j'y vais à vélo". Durant 4 matinées, les participants ont été accueillis à l'entrée de la plage municipale de Sevrier avec collations et encouragements par les élus des 2 communes.

Au total, 1 577 passages ont été comptabilisés sur la voie verte dans les 2 sens de circulation. Le record de l'an dernier a été battu avec 575 passages le 18 septembre, évitant ainsi environ 2,3 km de voitures sur la route départementale. Un engagement collectif qui illustre la volonté de chacun de privilégier les mobilités douces, notamment pour les déplacements du quotidien.



À LA CHASSE AUX DÉCHETS SUR LA RIVE OUEST DU LAC

Le 20 septembre, près de 90 personnes se sont retrouvées à l'Esplanade pour participer à la 5^e matinée de nettoyage de la rive ouest du lac "Riv'net", organisée conjointement par les communes de Saint-Jorioz, Duingt et Sevrier.

Equipés de gants, sacs et baskets, petits et grands ont parcouru le bord du lac pour collecter les déchets et contribuer ainsi à la préservation de l'environnement local. Un engagement des citoyens au service de la qualité du cadre de vie et du lac d'Annecy !



SÉCURISER ET RENATURER : LE CHANTIER DES BERGES SE PRÉPARE !

Un projet de valorisation du bord du lac avec la réhabilitation des berges situées entre le port et l'ancienne mise à l'eau privée, en limite de Duingt, est en cours en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), le SILA, le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Police de l'eau et la commune. Le coût estimatif des travaux est de 294 000 € HT. Dans le cadre du Plan Lac 2025, une participation financière de 145 500 € a été sollicitée auprès du Département de la Haute-Savoie. Au titre du dispositif Fonds vert, l'État subventionne ce projet à hauteur de 50 000 €.

Après plusieurs études techniques, le marché d'appel d'offres a été lancé en octobre dernier. Les travaux, menés sous maîtrise d'ouvrage communale, devraient démarrer courant mars. Ils permettront de sécuriser et stabiliser les cheminements en bord de lac, dont certains secteurs ont été fragilisés par l'érosion : pose d'enrochements et remise aux normes d'accessibilité PMR. L'ancienne mise à l'eau privée, dont l'autorisation n'a pas été renouvelée, sera rendue à son état naturel afin de préserver les équilibres écologiques du rivage. La livraison des travaux est prévue à la fin du mois de juin 2026.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL : 50 ANS



Le Conservatoire du Littoral a fêté ses 50 ans et à cette occasion une visite guidée du Marais de l'Enfer a été organisée par Asters - CEN 74. L'occasion de redécouvrir toute la richesse des milieux naturels du territoire.

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES SCOLAIRES

Le projet de désimperméabilisation des cours d'école lancé en 2024, répond aux enjeux climatiques actuels : adapter les espaces, améliorer le bien-être des enfants et les reconnecter à la nature.

La cour de l'école maternelle a été réaménagée à l'été 2025 : retrait des enrobés, installation de copeaux, agrandissement de la zone de jeux et plantation de trois arbres. Avec l'appui du bureau d'études Ekosystem, des chantiers participatifs ont débuté en décembre pour compléter ces aménagements.

Concernant l'école élémentaire, les études pour la désimperméabilisation de la cour viennent de démarrer, avec l'aide du CAUE. Les travaux débuteront à l'été 2026.

Enfin, le parking du collège a bénéficié lui aussi d'un réaménagement à l'occasion de sa remise en état suite aux travaux du souterrain : désimperméabilisation, végétalisation avec plantations de huit arbres, réorganisation de l'espace de stationnement et du sens de circulation. Engagés le 20 octobre 2025, ces travaux ont été achevés pour les congés de fin d'année.

Coûts prévisionnels

École élémentaire : **500 000 € HT**

Coûts réalisés

Parking collège : **150 000 € HT**

École maternelle : **41 100 € HT**



DE L'OMBRE ET DE LA FRAÎCHEUR !

La commune poursuit le programme de végétalisation avec la plantation de 36 nouveaux arbres répartis sur différents sites. Chaque aménagement intègre une réflexion visant à renforcer la présence du végétal, ainsi :

- trois arbres ont été plantés dans la cour de l'école maternelle aux vacances de la Toussaint,
- huit arbres ont été plantés sur le parking du collège en novembre.

Cette seconde tranche de plantation a pour objectif de renforcer la dynamique d'adaptation au changement climatique, en créant davantage d'espaces ombragés et en favorisant la biodiversité en cœur de ville.



LISTES ÉLECTORALES : MODE D'EMPLOI



QUI PEUT VOTER ?

Pour être inscrit sur les listes électorales, il faut avoir 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques. Les ressortissants des 27 pays de l'Union européenne ont la possibilité de voter lors des élections municipales et européennes. Les jeunes Français qui se sont fait recenser à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Si vous avez procédé à votre recensement tardivement, ou si vous avez déménagé depuis celui-ci, vous devez vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut se faire en ligne, par courrier ou en mairie tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.

Droit de vote pour les majeurs sous tutelle

Tous les majeurs sous tutelle ont la possibilité de participer aux élections locales et nationales, dans les mêmes conditions que les autres citoyens. Les tuteurs ne peuvent aller voter à leur place sans procuration.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour voter aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026, vous devez faire votre inscription :

- **Inscription en ligne**
avant le 4 février 2026 inclus :
www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- **Inscription en mairie**
avant le 6 février 2026 inclus :
Les pièces justificatives à fournir sont :
 - une pièce d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans, justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne,
 - un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom et à l'adresse du demandeur.

CARTE D'ÉLECTEUR

Suite à une inscription sur les listes électorales ou changement d'adresse avec modification de bureau, vous recevez une carte d'électeur.

Celle-ci sera adressée à votre domicile par voie postale après la clôture des listes électorales. Si votre carte n'a pu vous être remise par pli postal, elle sera tenue à votre disposition le jour du scrutin, sur présentation d'un titre d'identité.

La carte électorale vous permet de connaître l'adresse et le n° de votre bureau de vote ainsi que votre identifiant national d'électeur unique, propre à chaque électeur. Elle n'est pas obligatoire pour voter, seule une pièce d'identité est exigée à l'entrée du bureau de vote.

Il n'est pas délivré de duplicata de carte électorale.

NOUVEAUTÉ : PROCURATION EN LIGNE

Vous pouvez désormais établir ou résilier une procuration en ligne grâce à l'identité numérique certifiée France Identité (à réaliser au préalable auprès d'une mairie habilitée). Si vous disposez de cette identité, vous n'avez donc plus à vous déplacer pour la faire valider.

Retrouvez toutes les informations détaillées : www.maprocuration.gouv.fr





Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.



DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026 : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront ainsi recensés à partir **du 15 janvier jusqu'au 14 février inclus.**

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc. Ces résultats sont essentiels pour la vie de la commune car ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Répondez au questionnaire en ligne
avec les codes indiqués sur la notice
internet et laissez-vous guider !

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice internet : soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple, rapide et anonyme. Mais aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement avec moins de formulaires imprimés !

👉 **Remplissez le formulaire en ligne sur :**
www.le-recensement-et-moi.fr

👉 **Vous n'avez reçu aucun document au 22 janvier 2026 ?**
Contactez la commune au 04 50 68 62 33.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Quel est votre agent recenseur ?

Rendez-vous sur le site internet de la commune, à la rubrique "Actualité - Recensement" pour y trouver l'agent recenseur affecté à votre secteur.

UN SCOT POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU BASSIN ANNÉCIEN



Le 9 juillet 2025, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin annécien a été approuvé à l'unanimité. Regroupant 78 communes et 5 intercommunalités, ce document de planification fixe les grandes orientations d'aménagement sur l'ensemble de son territoire pour les 20 prochaines années : logements, activités économiques, mobilités, environnement et cadre de vie.

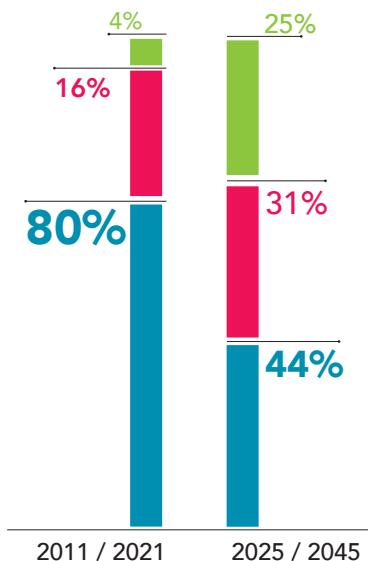
Il guide les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), qui devront s'y conformer d'ici 2028, sans les remplacer.

Concernant la commune, le PLUi-HMB du Grand Annecy, approuvé en décembre 2025, a été rédigé pour être totalement compatible avec ce document supra-PLUi.

Fruit d'un travail collectif initié en 2020, ce nouveau SCoT marque un changement de modèle dans la façon d'aménager les espaces et trace la voie vers un territoire plus sobre, inclusif et respectueux de l'environnement avec le triple objectif de :

- limiter l'étalement urbain en réduisant la consommation d'espace,
- mieux utiliser le foncier existant en optimisant les usages,
- préserver l'agriculture en luttant contre l'artificialisation des sols.

Véritable réponse aux enjeux climatiques, sociaux, économiques et paysagers du 21^e siècle, le SCoT incarne un modèle de développement territorial durable pour renforcer la qualité de vie des 300 000 habitants de son territoire.

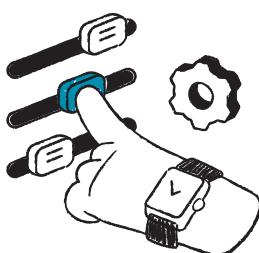


Consommation foncière en pourcentage dédiée à :

- Habitat
- Activités économiques
- Cadre de vie



DE NOUVELLES RÈGLES D'AFFICHAGE EN VIGUEUR



Approuvé le 13 février 2025 par le Grand Annecy, le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) fixe désormais les règles d'installation des panneaux publicitaires, des enseignes et des pré-enseignes dans les 34 communes de l'agglomération. Ce document s'applique en complément du Règlement National de Publicité (RNP), qu'il ne peut en aucun cas contredire.

Le RLPi répond à plusieurs objectifs stratégiques pour le territoire : harmoniser les pratiques, préserver le cadre de vie ainsi que les paysages et tenir compte des spécificités locales. Il repose sur un règlement écrit et un zonage définissant des règles adaptées aux différents secteurs.



À Saint-Jorioz, le service urbanisme reste à disposition pour informer les usagers et instruire les demandes. Le RLPi s'applique sans date de fin et constitue désormais la référence réglementaire pour l'ensemble de l'affichage extérieur sur le territoire du Grand Annecy.

CONCRÈTEMENT, LE RLPi INTROUIT NOTAMMENT :

Pour les panneaux publicitaires : une taille réduite, une interdiction en zones naturelles et une extinction des dispositifs lumineux entre 22h et 7h.

Pour Saint-Jorioz, les panneaux publicitaires sont interdits en dehors des abris bus, la commune étant située dans le périmètre du Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Pour les enseignes : une meilleure intégration architecturale, une interdiction de certains formats (dont oriflammes et enseignes en toiture) et une extinction entre 23h et 7h (sauf activité ouverte).

Les dispositifs existants doivent se mettre en conformité d'ici 2 ans pour les publicités et 6 ans pour les enseignes. Les nouvelles installations doivent être conformes immédiatement.

VALLAT Immobilier Rive Ouest

128, route d'Annecy – 74 410 SAINT JORIOZ

viro@vallat.fr

Tél : +33 (0)4 50 77 00 78

Vallat
IMMOBILIER

La référence sur la Rive

Retrouvez toutes nos offres sur :

www.immo-lacs.com



Pellet FRÈRES

Votre sérénité, notre savoir-faire



-  **Solaire**
-  **Chauffage**
-  **Climatisation**
-  **Plomberie**
-  **Ventilation**

Sur rendez-vous uniquement

112 route de la Tire
74410 SAINT-JORIOZ
Tél : 04 78 49 55 59
www.pelletfreres.fr



SARL MENUISERIE BLANC

Spécialiste depuis 6 générations en :

**MENUISERIES EXTERIEURES
PORTES DE GARAGE SECTIONNELLES
VOLETS ROULANTS**

283, route des Chapelles - 74410 St Jorioz
Tél. : 04 50 77 04 51
contact@menuiserie-blanc.fr • www.menuiserie-blanc.fr



MONSIEUR VÉLO

RÉPARATION ENTRETIEN

Depuis 2018 au service des St Joriens

Atelier mobile d'entretien et réparation
Tous vélos, toutes marques
Vélos à assistance électrique, agréé **BOSCH & SHIMANO**
sur RDV à domicile ou au bureau
autour du lac

06 72 91 87 08

LE GRAND ANNECY ADOpte UNE VISION COMMUNE POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES

Après 5 années de travail avec l'ensemble des acteurs du territoire, le premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUi-HMB) du Grand Annecy a été approuvé lors du conseil communautaire du 18 décembre 2025.



UN DOCUMENT POUR PLANIFIER ET PRÉSERVER

Le PLUi-HMB du Grand Annecy répond aux besoins de la population des 34 communes de l'agglomération tout en réduisant fortement la consommation d'espaces naturels et agricoles pour permettre un développement plus sobre et soutenable. Ses règles s'appliqueront à toutes les constructions et aménagements de l'agglomération (logements, mobilités, activités économiques, etc.) à partir du printemps 2026.

POURQUOI UNE VISION À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE ?

Adopter un document cadre unique à l'échelle du Grand Annecy apporte plusieurs bénéfices essentiels :

- Simplifier et harmoniser les règles : jusqu'alors, 29 règlements différents coexistaient sur le territoire. Le PLUi-HMB les remplace par un cadre commun, plus lisible et cohérent.
- À noter : une cartographie numérique destinée au grand public facilitera la consultation des règles applicables à chaque parcelle.
- Répondre à des enjeux partagés : logement, mobilités, préservation de l'environnement... ces sujets dépassent le cadre communal, le PLUi-HMB propose une approche concertée à l'échelle de l'agglomération pour mieux coordonner les politiques locales.
- Encourager un urbanisme plus vertueux : les nouvelles règles favorisent la création de logements et d'activités à proximité des services et transports publics, tout en limitant l'étalement urbain et le « mitage » du territoire, coûteux pour l'environnement.

LES MESURES PHARES DU PLUi-HMB

1. **Plus de logements accessibles** : 55 % des logements construits entre 2026 et 2040 seront à prix ou loyers encadrés pour permettre à tous de se loger sur le territoire.
2. **Moins d'artificialisation des sols** : les surfaces urbanisables sont plafonnées à 240 hectares jusqu'en 2040, contre 660 possibles dans les anciens PLU.
3. **Des espaces agricoles et paysagers protégés** : des zones à vocation agricole et à forte valeur paysagère sont identifiées pour être préservées durablement, en concertation avec les communes et les professionnels de l'agriculture.
4. **Des zones d'activités optimisées pour un développement économique durable** : le PLUi-HMB permet de densifier davantage les zones d'activités existantes et de les réserver aux activités productives, tout en favorisant l'implantation de commerces et services dans le tissu urbain à proximité des habitations.
5. **Les mobilités intégrées à la planification** : le plan de mobilité du Grand Annecy est directement intégré au PLUi-HMB pour une meilleure cohérence entre urbanisation, transports et typologie des espaces (le volet Mobilité du PLUi-HMB).
6. **Une approche bioclimatique affirmée** : le PLUi-HMB traduit la volonté communautaire d'inscrire plus fortement les enjeux climatiques et environnementaux dans la planification du territoire. Il remet les ressources naturelles au centre des réflexions pour un développement soutenable.

L'adoption du PLUi-HMB offre un référentiel commun pour planifier le développement de l'agglomération sur le long terme. Ce document règlementaire constitue une traduction de la stratégie partagée des 34 communes, permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en préparant l'agglomération aux défis futurs.

➤ **Plus d'infos** : www.grandannecy-plui.fr



AGENDA

Retrouvez toutes les informations complémentaires (tarifs, programme détaillé, etc.) pour chaque manifestation sur notre agenda en ligne :

www.saint-jorioz.fr

JANVIER

- Vendredi 9, 20h : Concert de Noël**
Organisation : Chœur des Rives du Lac
➤ Église
- Samedi 10, 10h30 : Cérémonie d'échange des vœux**
➤ Espace Augustine Coutin
- Samedi 10, 20h : Concert choral**
Organisation : Ensemble vocal Accords et Dissonances
➤ Église
- Samedi 24 & dimanche 25 : Salon du bien-être**
Sam. : 10h - 19h / Dim. : 10h - 18h
Organisation : LeZarts Zen
➤ Espace Augustine Coutin

FÉVRIER

- Samedi 21, 19h30 : 25^e Grand loto du foot**
Organisation : L'AS Lac Bleu
➤ Espace Augustine Coutin
- Samedi 28, 20h30 : Soirée tartiflette**
Organisation : Batterie Fanfare
➤ Espace Augustine Coutin

MARS

- Samedi 28 : Carnaval**
- Mardi 31, 20h30 : Concert de printemps du Centre de Pratique Musicale du Lac**
➤ Espace Augustine Coutin

MAI

- Samedi 2 & dimanche 3 : Trail du Laudon**
Organisation : OSO
➤ Espace Augustine Coutin et en extérieur
- Vendredi 8 : Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945**
➤ Cimetière du Centre
puis Monument aux morts
- Vendredi 29 : 4^e édition du Défi mobilité des écoliers**
Organisation : Grand Annecy

VIE DE LA COMMUNE

RECENSEMENT 2026

Du jeudi 15 janvier
au samedi 14 février

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LES PETITES SECTION 2026 / 2027

Du lundi 23 février
au vendredi 13 mars

Sur rendez-vous uniquement :
www.saint-jorioz.fr / rubrique Actualités
➤ Espace Augustine Coutin
Bureau scolaire

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanche 15 et 22 mars

➤ Espace Augustine Coutin

Samedi 30 & dimanche 31

- Festival Son du Laudon Vol. 2 :**
Sam. : 10h - 00h / Dim. : 10h - 22h
Organisation : Vibre et Raisonne
➤ Espace Augustine Coutin
- Bol d'Or :**
Organisation : L'Internautique
➤ Locaux de l'Internautique

JUIN

Samedi 6 & dimanche 7 : Alpsman

Organisation : Alpsman
➤ Esplanade et plage

Vendredi 12, 19h : Rencontre avec les nouveaux arrivants

➤ Espace Augustine Coutin

Dimanche 14 : Musik'amigos

➤ Esplanade

Jeudi 18 : Cérémonie de commémoration de l'appel du Général de Gaulle

➤ Monument aux morts

Dimanche 21 : Fête de la musique

Vendredi 26, dès 16h30 : Kermesse

Organisation : Sou des écoles
➤ École élémentaire

Dimanche 28 : Aubade par des musiciens d'orchestre d'harmonie

Organisation : Fédération musicale du Genevois

JUILLET

Lundi 13 : Soirée concert suivie du feu d'artifice

➤ Esplanade

Mardi 14 : Cérémonie de commémoration à l'occasion de la Fête nationale

➤ Monument aux morts

Jeudi 16, 20h30 : Soirée contes

➤ Musée de Pays du Laudon

Samedi 18 : Cérémonie de commémoration en mémoire du résistant Pierre Lamy

➤ Monument Pierre Lamy (route du Col de Leschaux)

Samedi 25 : Soirée cinéma en plein air

➤ Esplanade

DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATION HEURES DU CONTE

Changement d'horaires et de rythme
Une fois tous les 2 mois : à 10h (tout-petits jusqu'à 3 ans) et à 11h (3 à 6 ans).

Prochaine séance : Mercredi 18 février

LES NUITS DE LA LECTURE EN JANVIER

Mercredi 21, 16h : Spectacle jeunesse La Vache à l'aise,
Cie Vox Alpina (dès 5 ans, 40 min)

Vendredi 23 :

- 17h45 : Lectures pour les tout-petits en mode pyjama,
- 18h30 : Lectures musicales sur le thème de la Résistance et de la Liberté, Cie La Belle Étoile (tout public, 1h).

RETRouvez l'ensemble du programme de la bibliothèque municipale sur :

➤ <https://bibliotheque.saint-jorioz.fr>
➤ bibliotheque.saintjorioz

CASQUES - MASQUES - GANTS - PROTECTIONS CORPORELLES



NEMESIS



JEAN-BAPTISTE GRANGE
MULTIPLE CHAMPION DU MONDE
DE SKI ALPIN

#DIEZZ
Move with style

ZAE de la Tuilerie
104 Impasse des Marais
74410 Saint Jorioz

04.50.64.45.00

www.diezz-sport.com